Cinquante quatrième année. - N° 219 A Lundi 9 et mardi 10 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 3345

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Extrait de jugement

Date : 23 octobre 2020.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
423 239 367 RCS Paris.
STUDIO PRIVILEGE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : Salon de coiffure mixte, Manicure, pédicure, vendre de produits de beauté, soins du corps, du visage, épilation, cire, Import-Export, produits non réglementes.
Adresse : 54, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 décembre 2019, désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de Me Camille Steiner 16 rue Friant 75014 Paris. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www. creditors-services. com à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.